

SENIOR MIXTE EXCELLENCE /2

Finale de Comité

Madame, Monsieur,

Votre paire est qualifiée pour jouer la finale du Senior Mixte Excellence/2.
Nous vous prions de noter que cette épreuve se déroulera de la manière suivante :

Convocation :

Vendredi 18 janvier 2019

Lieu : **Bridge club d'Ecully** – 27 chemin de Villeneuve. 69130 Ecully
Tel : 04.78.33.37.12

Attention : Ne pas se garer devant le restaurant La Criée
Petite restauration possible sur place (sur réservation)

Déroulement : 72 paires
3 séances de 16 donnes avec écrans.

Horaires : *Les joueurs sont priés de se présenter 10 min avant le début de la 1^e séance.*

1^e séance : **10h30** - pause vers 13h - 2^e séance : **14h00**
3^e séance : **16h45** (fin prévue vers 19h)

Arbitre : Christophe PARDON - Port - 06.05.49.39.34

Montant des droits : 44€ par paires qualifiée et 60€ par paire exemptée, payable par chèque à la table.

Nombre de qualifiés : Communiqué le jour de la compétition

Finale de Ligue : Mercredi 20 mars 2019 à Vichy

Il est rappelé que cette épreuve est classée en catégorie 3 (TITRE VII du Règlement National des compétitions).
Toutes les paires doivent disposer de 2 feuilles de conventions établies avec le plus grand soin.

En cas de forfait :

- ✓ Prévenir le Comité par mail jusqu'à 24h avant le début de la compétition : colybridge@bbox.fr
- ✓ Prévenir l'**arbitre** si cela vous arrive le jour même.

Je vous souhaite une bonne compétition dans le meilleur état d'esprit : convivialité, sportivité et respect de l'éthique.

Cordiales salutations

Godefroy de Tessières
06.23.14.62.55